

APPEL A CONTRIBUTIONS

Colloque thématique et interdisciplinaire de la VALS-ASLA
Université de Lausanne, 1-3 février 2012

www.unil.ch/vals-asla2012

Le rôle des pratiques langagières dans la constitution des espaces sociaux pluriels d'aujourd'hui : un défi pour la linguistique appliquée

Présentation

Les sociétés contemporaines s'inscrivent dans des espaces de tension entre des réalités et des processus a priori opposés : régionalisation vs globalisation, diversité vs uniformité, normalisation vs dérégulation. Dans les pratiques langagières ou dans les rapports aux langues et aux discours, ces tensions se matérialisent par exemple par un repli dialectal vs l'illusion d'une lingua franca ; le purisme vs un mélange des langues et des lectes (socio-, dialectes); une représentation monolingue des langues vs une représentation plurilingue des langues.

La linguistique appliquée se veut une linguistique engagée dans l'action. Elle interroge ainsi, par exemple, les modalités complexes par lesquelles les sujets parlants et écrivains interviennent en tant qu'acteurs dans la constitution des espaces sociaux : l'éducation, la formation, les médias, le politique, la santé, ainsi que l'économie, le droit et la recherche scientifique.

Le colloque thématique et interdisciplinaire de Lausanne a pour objet l'étude de ces espaces de tension que les pratiques langagières contribuent à instaurer, à entretenir, à maximiser ou minimiser. Le colloque vise ainsi non seulement à identifier et décrire les lieux et modalités d'expression de ces espaces – éventuellement à les déconstruire – mais aussi à débattre des compromis et solutions qui permettraient de gérer discursivement ces espaces

Comme exemples de questionnement, on pourra se demander quels sont les modes d'ancrage privilégiés de ces espaces de tension, dans quelles pratiques sociales et discursives ? En quoi ces dernières favorisent-elles ou empêchent-elles une forme de participation à la vie sociale, économique ou politique? Quelles formes discursives de médiation : interculturelle, politique, économique, juridique, médiatique, seraient à considérer ? Quelles nouvelles formes discursives mixtes ou hybrides seraient à imaginer ?

Pour envisager plus précisément un tel questionnement, les sept axes thématiques suivants pourront être envisagés, chacun supposant, comme cadre de réflexion, l'ancrage des pratiques langagières dans un espace social particulier:

- **1. Les pratiques langagières dans les domaines de l'éducation et de la formation**
Les pratiques langagières contribuent de manière essentielle à la construction du sujet et de ses connaissances, inscrite notamment dans la tension entre individualisation et socialisation, entre espace monolingue et espace plurilingue, entre nécessité d'un ancrage local et ouverture à l'internationalisation (pour la formation supérieure, notamment).
- **2. Les pratiques langagières dans les domaines médiatique et politique**
Les pratiques langagières sont constitutives de la « tension médiatique » entre mission citoyenne d'informer et exigences commerciales de vendre, et de la « tension politique » entre identité collective et publique et identité singulière et privée.
- **3. Les pratiques langagières dans le monde de la recherche scientifique**
Les pratiques langagières de la science s'inscrivent dans la double exigence de compétitivité internationale et de valorisation des cultures scientifiques, impliquant tout à la fois de promouvoir une lingua franca de la science et de faire place aux autres langues.
- **4. Les pratiques langagières dans le domaine de la santé**
Les pratiques langagières dans le domaine de la santé organisent un espace en tension entre les pratiques qui servent à l'organisation du travail — qui sont donc tournées vers la production d'un ordre interne, et celles qui accomplissent la communication avec les patients.
- **5. Les pratiques langagières dans le domaine de l'économie**
Les pratiques langagières au sein de l'entreprise sont aujourd'hui soumises à deux exigences antagonistes: celle de devoir répondre à un besoin d'ancrage local tout en ayant l'ambition de s'ouvrir au marché international.
- **6. Les pratiques dans le domaine du droit**
Les pratiques langagières du monde juridique sont mues par la nécessité de coordonner tout à la fois droit national et droit international, prises ainsi dans la tension entre des règles et pratiques spécifiques et des règles et pratiques standardisées.
- **7. Les pratiques langagières dans le domaine des nouvelles technologies**
Les pratiques langagières dans le domaine des nouvelles technologies tendent à composer avec les contraintes antagonistes de la communication immédiate et de l'élaboration textuelle; l'émergence des réseaux sociaux conduit par ailleurs à repenser l'opposition entre communication privée et publique.

Le comité scientifique :

- encourage les propositions de communication portant explicitement sur le rôle des pratiques langagières dans la constitution des espaces sociaux : éducation et formation, médias et politique, santé, économie et droit, recherche scientifique.
- retiendra les communications qui abordent ces espaces comme étant «en tension».
- donnera la priorité aux propositions qui explicitent leur méthode et leurs catégories d'analyse et qui privilégient la description de données empiriques constituées en corpus.
- sélectionnera les propositions reçues sur la base d'une anonymisation des résumés.

Les propositions de communication en français, anglais, allemand ou italien s'alignent sur l'un des sept axes de questionnement mentionnés ci-dessus et qu'il s'agira de préciser lors de la soumission.

Types de contribution

Outre les conférences plénières, le colloque sollicite deux types de contributions pour lesquelles les participant-e-s s'inscrivent : les communications individuelles et les panels.

A) Communication individuelle

Il s'agit d'un exposé de 20 minutes suivi d'une discussion de 10 minutes. Le propos sera ancré explicitement dans l'un des sept axes de questionnements ci-dessus.

Les propositions peuvent être soumises jusqu'au 1er juin 2011.

Le résumé ne dépassera pas 300 mots (comportant la problématique, le cadre théorique et méthodologique, et soulignant l'originalité de la question).

B) Panel

Il s'agit d'une session thématique de 2 heures comprenant 3 exposés de 30 minutes et une discussion de 30 minutes. La personne responsable du panel organise la session au plan thématique et logistique se conformant à la problématique du colloque.

Lors de la soumission, la personne responsable a la charge de déposer un descriptif général du panel ainsi que les résumés des trois communications qu'elle aura sélectionnées.

Les propositions de panel peuvent être soumises jusqu'au 15 mai 2011.

Le descriptif et les résumés ne dépasseront pas 300 mots chacun (comportant la problématique, le cadre théorique et méthodologique, et soulignant l'originalité de la question)

En cas de refus du panel, les personnes concernées ont la possibilité de soumettre leur proposition en tant que communication individuelle (voir (A)).

Conditions et tarifs

Les frais d'inscription couvrent :

- l'entrée au colloque.
- un dossier personnel (programme, petit matériel).
- les repas de midi
- les pauses café.

Un dîner de gala sera proposé le jeudi soir. Il fera l'objet d'une inscription et d'un paiement spécifiques.

Tarifs

Catégorie	Prix	Remarque
Early bird	150 CHF	Inscription jusqu'au 15 octobre 2011
Standard	200 CHF	Entre le 16 octobre et le 15 novembre 2011
En formation	80 CHF	Fournir une pièce justificative
Auditeur	80 CHF	Participant non intervenant

Calendrier

7 mars 2011	Lancement de l'appel
15 mai 2011	Panels : clôture des soumissions
1er juin 2011	Conférences individuelles : clôture des soumissions
15 septembre 2011	Réponse du comité scientifique
15 octobre 2011	Clôture des inscriptions "Early Bird"
15 novembre 2011	Clôture des inscriptions
1-3 février 2012	Déroulement du colloque

Organisation

Comité d'organisation

Marcel Burger (président), Anne-Claude Berthoud, Thérèse Jeanneret, Jérôme Jacquin, Raphaël Micheli, Anne-Christel Zeiter, Xavier Gradoux

Comité scientifique

Jean-Michel Adam, Claudine Balsiger, Lazare Benaroyo, Anne-Claude Berthoud, Marcel Burger, Jean-François de Pietro, Elwys de Stefani, Alexandre Duchêne, Yves Erard, Laurent Filliettaz, Laurent Gajo, Michèle Grossen, Jérôme Jacquin, Thérèse Jeanneret, Laurence Kaufmann, Marianne Kilani, Andreas Langlotz, Georges Lüdi, Rosanna Margonis, Gilles Merminod, Raphaël Micheli, Lorenza Mondada, Alain Papaux, Simona Pekarek, Daniel Perrin, Andrea Rocci, Sabina Schaffner, Pascal Singy, Daniel Stotz, Jean-Claude Usunier, Iwar Werlen, Eva Lia Wyss, Aris Xanthos.

Soutiens

UNIL (Université de Lausanne)

(CLSL, EFLE, sections de français et de linguistique, Centre de Langues, Cours de Vacances)

VALS-ASLA (Association Suisse de Linguistique Appliquée)

ASSH (Académie Suisse des Sciences Humaines et Sociales)